

Règles de circulation aux abords du campus

Afin de faciliter la circulation des bus scolaires et surtout de garantir à tous les enfants une sécurité maximale aux abords de l'école, veuillez noter les points suivants, et le cas échéant, les communiquer à la personne qui amène vos enfants à l'école (chauffeur, ayis, etc...) :

- Durant les heures de départ et d'arrivée, les couloirs des bus devant l'établissement sont strictement réservés au transport scolaire. **Ils sont donc interdits aux voitures des particuliers et aux taxis, même pour une dépose rapide.**
- C'est également le cas pour les deux-roues, motorisés ou non, qui ne doivent pas non plus circuler sur le trottoir. Des espaces de stationnement désignés sont disponibles sur notre site internet.
- Les voitures privées qui déposent les enfants entre 07h30 et 08h00 le matin en particulier doivent le faire **sur les parkings de l'établissement exclusivement et en aucun cas sur la voie publique.**
- Enfin nous vous demandons de **respecter et faire respecter** les instructions données par les assistants de circulation. **Aidez-les à aider vos enfants à traverser !**

Ces règles sont communes aux deux établissements, LFS et DSS.